

Compte rendu de la réunion du conseil de CARS

Le 13 janvier 2018

Point	Commentaire
	Section C - Réunion du conseil élargi (Ouvert à tous)
1C	<p>John Hall ouvre la réunion le 13 janvier 2018, à 7 h 15 HNE.</p> <p>Sont présents :</p> <p>John Hall (président)</p> <p>Martin Burnley (directeur de RPM)</p> <p>Chris Kremer (directeur de RW) secrétaire-trésorier</p> <p>Darryl Malone (directeur de RSO) vice-président</p> <p>Maxime Méconse (directeur de RSQ)</p> <p>Clarke Paynter (directeur de ARMS)</p> <p>Terry Epp (directeur du championnat)</p> <p>Ross Wood (représentant des organisateurs)</p> <p>Graham Bruce (directeur technique)</p> <p>Chris Cyr (ARA) - observateur</p> <p>Debbie Dyer (directrice administrative - prise de notes)</p> <p>Nous avons quorum à 5 sur 5.</p>
2C	<p>Présentation du conseil 2018</p> <p>John Hall – président</p> <p>Martin Burnley – Rally Pacific Motorsports</p> <p>Chris Kremer – Rally West & secrétaire-trésorier de CARS (poste en réélection)</p> <p>Darryl Malone – Rally Sport Ontario & vice-président de CARS</p> <p>Maxime Méconse – Rally Sport Québec (arrive à terme à son AGA)</p> <p>Clarke Paynter – Atlantic Region Motorsports</p> <p>Terry Epp -directeur du championnat</p> <p>Ross Wood – représentant des organisateurs</p> <p>Wim van der Poel – représentant des compétiteurs</p> <p>Graham Bruce - directeur technique et président du comité du Règlement technique</p> <p>Debbie Dyer – directrice administrative de CARS</p>
3C	<p>Approbation du dernier compte rendu</p> <p>On propose d'approuver le compte rendu de la réunion du 18 décembre tel que présenté. On appuie la proposition. Tous sont en faveur. Proposition adoptée.</p>

4C	<p>Bilan des membres élus du conseil</p> <p>Faits saillants</p> <p>Le nouveau club du RPM, le IRSA, est actif et compte 35 membres. On discute du problème de l'ICBC. On demande le l'inscrire à l'ordre du jour afin d'en parler régulièrement.</p> <p>RW - Rallyes stables par rapport aux inscriptions et aux compétiteurs en 2016.</p> <p>RSO - Le rallye-cross va bien. On travaille sur le mentorat. On travaille fort sur un sondage pour savoir pourquoi les anciens compétiteurs ont quitté.</p> <p>RSQ - Retour du championnat régional, bon coup de main des nationaux. On organise des rallyes-cross. On a perdu le club qui organisait les rallyes de navigation, donc pas de rallye de navigation en 2017. Le CASLL essaie de reprendre le flambeau.</p> <p>ARMS - A tenu 12 - 14 rallyes-cross et 2 rallyes de performance régionaux qui seront repris en 2018. Nous avons une très bonne relation avec une carrière de pierre, des compagnies de coupe de bois et le ministère des Ressources naturelles.</p>
5C	<p>Assignment des commissaires en 2018</p> <p>Pour 2018, Terry a demandé aux commissaires à quels rallyes ils aimeraient travailler, plutôt que de leur assigner des événements et leur demander s'ils pouvaient y travailler.</p> <p>Terry a corrigé le document proposé en décembre. Il ajoutera Daniel Leblanc comme 3^e commissaire au Perce-Neige. Malcolm Swann est intéressé à agir comme 3^e commissaire à plusieurs rallyes. Il reste à déterminer lesquels.</p>
6C	<p>NARC 2018</p> <p>En 2018, les rallyes comptant pour la NARC seront des combinaisons des 7 rallyes de CARS et de 7 rallyes de ARA. Le septième événement pour ARA a été annoncé au Tour de Forest et sera organisé par le groupe Olympus.</p> <p>On souligne que CARS détient la marque de commerce de la North American Rally Cup (NARC).</p>

7C	<p>Accréditation Média</p> <p>John et Terry ont modifié le guide d'accréditation média et le formulaire de demande pour 2018. Ces documents sont déjà sur le site Web et sont disponibles aux médias et aux événements.</p> <p>Terry demande que tous les événements du CRC utilisent le formulaire officiel d'accréditation média du CRC et que toutes les demandes d'accréditation lui soient transmises.</p> <p>Le formulaire a été légèrement modifié pour identifier clairement les personnes média qui suivent le championnat CRC. De nouveaux dossards ont été fabriqués, en blanc avec la partie supérieure en rouge pour bien identifier ces gens.</p> <p>Les personnes média d'expérience qui ne font pas partie des équipes média du championnat seront identifiées Média 2 et porteront un dossard blanc dont la partie supérieure sera jaune.</p> <p>Les personnes média sans expérience ou rattachées à un seul événement seront identifiées Média 3 et porteront un dossard blanc à partie supérieure verte. ces personnes auront des accès restreints et devront être accompagnées d'un officiel pour entrer dans les spéciales.</p> <p>John consacre un peu de temps à expliquer certains aspects des droits commerciaux liés à l'accréditation média. Le guide d'accréditation indique clairement qu'une accréditation média n'est pas une licence commerciale. Il fallait toutefois clarifier les attentes de CARS.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Nous comprenons et acceptons une activité commerciale normale, par exemple, un photographe qui vend ses images ou ses vidéos à un compétiteur ou un événement à des fins personnelles ou promotionnelles, ou qui les vend à des magazines ou des services de nouvelles, à des fins éditoriales ou documentaires. 2. Si la personne a l'intention d'utiliser les images ou les vidéos à des fins commerciales, comme la publicité d'un produit, ou veut revendre l'image ou la vidéo comme faisant partie d'un forfait commercial, alors cette personne est tenue d'obtenir une licence commerciale de CARS.
8C	<p>Objectifs 2018</p> <p>Le groupe étudie les objectifs proposés pour 2018. On a ajouté quelques points à ces objectifs :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Maintenir le dialogue avec ARA pour que nos règlements restent compatibles et semblables dans la mesure du possible. 2. Le comTech doit développer une politique EV plutôt qu'une norme. 3. Le comAdmin doit clarifier le rôle des commissaires. 4. Le comAdmin doit intégrer dans son Règlement le rôle d'un inspecteur national et comment il s'intègre à la prise de décision lors d'événements. 5. Le comTech doit étudier la possibilité d'avoir un carnet de bord électronique.
9C	<p>La discussion sur la présence du directeur technique ou de son délégué lors de rallyes est remise à la partie suivante de la réunion qui se tiendra à huis-clos avec les organisateurs.</p>
10C	<p>La prochaine réunion du conseil aura lieu le 7 février 2018 à 19 h HNE.</p>
11C	<p>On propose de lever la réunion. On appuie la proposition. Tous votent pour lever la réunion à 10 h.</p>